



# PETIT GUIDE DE GESTION DES RÉSIDUS

- CRD (construction, rénovation et démolition)
- Déchets volumineux
- RDD (résidus domestiques dangereux)



## RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD)



### C'est un CRD si...

Les CRD incluent tout ce qui ne se déménage pas lorsque vous quittez votre domicile, comme les lavabos, les toilettes, les armoires, etc.

Vos CRD doivent être déposés à l'écocentre\*.

### Les CRD les plus courants

- Bardeaux d'asphalte, asphalte
- Laine isolante
- Panneaux de gypse, plâtre
- Béton, briques, pavés
- Bois : palettes, poutres, moulures, etc.
- Métal : tôle, tuyaux, etc.
- Fenêtres
- Pierre, sable, terre
- Cendres refroidies
- Lavabos, toilettes
- Armoires, comptoirs



### Le saviez-vous?

- Vos CRD ne seront pas ramassés à la collecte des déchets volumineux.
- Recycler vos CRD réduit grandement votre impact sur l'environnement.
- Trier vos CRD avant de les déposer à l'écocentre vous permettra de réduire vos frais.

### Privilégiez la déconstruction sélective

La déconstruction sélective, une approche optimisant le tri, le recyclage et la réutilisation, permet de sauver jusqu'à 90 % des matières de l'enfouissement.

Favoriser le recyclage de vos CRD permet la création de nouveaux produits plus responsables.

Découvrez-en plus : [ecohabitation.com](http://ecohabitation.com)

\* Des frais peuvent s'appliquer si vous déposez plus de 2 m<sup>3</sup> de matières à l'écocentre.



## Gestrío.ca

Identifiez les points de dépôt pour chacun de vos articles.

Téléchargez l'application mobile



Écocentre de Victoriaville  
 → 370, rue de la Bulstrode  
 Victoriaville (Québec) G6T 1V9  
 819 758-8378

Suivez-nous [facebook.com/Gesterra](https://facebook.com/Gesterra)

# LA COLLECTE DES DÉCHETS VOLUMINEUX

Les déchets volumineux sont tous les articles qui meublent votre résidence et qui ne peuvent pas être déposés dans vos bacs.

Tous les objets ramassés seront malheureusement enfouis.

## Comment procéder ?

1. Favorisez la vente, le don ou la réparation.
2. Si l'objet doit être jeté, identifiez une collecte ou le bon point de dépôt sur [gestrio.ca](http://gestrio.ca).
3. Placez les objets au bord de la rue, le dimanche soir avant la semaine de collecte. Le camion passera **une seule fois** durant la semaine.



## ✓ Matières acceptées à la collecte des déchets volumineux

- Matelas et sommiers
- Meubles
- Accessoires de jardin
- Tapis décoratifs
- Piscines hors terre : accessoires et pompes
- Tondeuses et souffleuses (sans moteur à essence)
- Réservoirs vides et non contaminés

## ✗ Matières refusées à la collecte des déchets volumineux

- Résidus CRD (voir verso)
- Pièces de voiture et pneus
- Matériel et accessoires informatiques et électroniques
- Appareils réfrigérants et électroménagers
- Résidus domestiques dangereux



\*Liste non exhaustive et modifiable sans préavis.

# RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)



## Les RDD les plus courants

- Huile végétale
- Thermomètres au mercure
- Tubes fluorescents
- Piles et batteries
- Peintures, solvants, laques, vernis, etc.
- Détergents, produits nettoyants, détachants et de récurage
- Huile à moteur, essence, goudron, antigel
- Lave-vitre
- Poisons, pesticides, insecticides, fongicides et herbicides
- Produits d'entretien de piscine
- Avertisseurs de fumée
- Bonbonnes de gaz comprimé (aérosols)
- Bonbonnes de propane, de soudure et de camping



Il ne faut jamais déposer vos RDD dans votre bac ou en bordure de rue.

En plus d'être hautement polluants, ils pourraient s'enflammer, exploser ou créer de graves blessures.



Certaines municipalités offrent un dépôt permanent de RDD pour leurs citoyens.

→ Informez-vous auprès de votre municipalité ou sur [Gestrio.ca](http://Gestrio.ca)

# Gestrio

Mieux gérer les matières résiduelles dans la MRC d'Arthabaska

